

Constituer mon dossier de location

Documents personnels à fournir :

- Une photocopie de ma pièce d'identité (carte d'identité OU passeport)
- Mes justificatifs de situation (carte étudiant, contrat de stage, d'alternance, de job étudiant)
- Mon justificatif de domicile
- Mes justificatifs de revenu (salaire, aide au logement, bourse etc.)

Documents concernant mon garant à fournir :

- Une photocopie de sa pièce d'identité
- Ses trois derniers bulletins de salaire
- Une attestation de l'employeur
- Le dernier avis d'imposition
- Les trois dernières quittances de loyer (si il est locataire) OU la taxe foncière (si il est propriétaire)
- Si il est chef d'entreprise, artisan ou commerçant : le dernier bilan comptable et la carte professionnelle OU l'extrait KBIS

